

Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets ou à candidatures et des enveloppes FEADER correspondantes

Proposé à la Commission Permanente du 13 décembre 2019

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Numéro TO	Libellé	Période de dépôt de dossiers (pour les appels à projets)	Enveloppe 2020
16.7.2	Appel à projets « Ingénierie territoriale »	Du 03/02/2020 au 16/04/2020	350 000 €*
		Du 02/06/2020 au 03/09/2020	150 000 €

*Une enveloppe non utilisée sur une période sera automatiquement reportée sur la période suivante